

TECH XV rend hommage à Eric Béchu



« Je garderai d'Eric Béchu le souvenir d'un homme de caractère. Nous nous sommes souvent rencontrés, sur et en dehors du terrain, et nos « face-à-face » furent toujours loyaux. La passion qu'il nourrissait pour le jeu, les valeurs de respect et de solidarité qu'il savait instaurer dans un vestiaire lui permettaient souvent de relever les défis les plus ardues. Sa parole va manquer au rugby Français car Eric avait encore beaucoup de choses à nous dire et de convictions à nous faire partager. Il était un « entraîneur entraînant », ce que nous rêvons tous d'être un jour.

A Colomiers, à Saint-Girons, à Albi et à Montpellier, l'émotion est grande aujourd'hui. Nous nous y associons, nous ses collègues, entraîneurs et éducateurs du rugby français. »

Jean-Louis Luneau, Président de TECH XV



Au printemps 2010, à l'occasion de la parution du 5^{ème} numéro de TECH XV MAG, Eric Béchu nous avait accordé un long entretien. Il venait tout juste de tourner la page Albigeoise après 12 saisons dans le Tarn et une longue ascension qui avait conduit le club de la Fédérale 1 au TOP 14. Vous trouverez ci-dessous le lien qui vous conduira jusqu'au dossier intitulé : « [Regards... et passes croisées sur la décennie écoulée](#) ».



Les vœux de Jean-Louis Luneau Président de TECH XV



Que 2013, soit pour vous tous entraîneurs et éducateurs, l'occasion de réaliser vos objectifs, qu'il s'agisse de décrocher une qualification, d'assurer un maintien, ou plus simplement encore de mieux jouer au rugby.

Au projet de jeu que vous avez proposé à vos joueurs en début de saison, n'oubliez pas d'y associer la notion de plaisir. La liberté d'entreprendre est essentielle dans notre sport. Comme en patinage artistique il y a les figures imposées mais aussi les figures libres et il en va de votre responsabilité de parvenir à conjuguer les deux.

Comme chaque année, vous êtes nombreux à suivre les formations qui délivrent le DE JEPS et le DES JEPS. Vous vous engagez dans un métier passionnant mais qui réclame une grande disponibilité et beaucoup de connaissances dans tous les domaines liés à la performance. Soyez attentifs, studieux ; n'hésitez pas à échanger avec vos formateurs et vos collègues que vous allez croiser sur les terrains tout au long d'une carrière que je vous souhaite longue, enrichissante et parsemée de grandes victoires.

Je profite de ces vœux pour accorder mon soutien aux entraîneurs privés de club et à ceux qui viennent d'être récemment écartés, en leur disant, aux uns et aux autres, que leur compétence n'est pas en cause mais que dans notre paysage professionnel, il faut désormais s'habituer à vivre des situations qui peuvent parfois être traumatisantes. Je terminerai donc ces premiers mots de la nouvelle année en vous souhaitant tout le bonheur et toute la sérénité possible dans l'exercice de votre métier et de votre passion.

Cordialement

NUMÉRO 49

Janvier 2013

SOMMAIRE

Les vœux de Jean-Louis Luneau.....p.1

Réunion des syndicats d'entraîneurs.....p.2

Crédit d'impôt.....p.2

Congés des joueurs..p.3

Les syndicats d'entraîneurs se réunissent

Le mardi 11 décembre, la Fédération des Entraîneurs Professionnels (FEP) s'est réunie à la FFF. Pour rappel cette association regroupe l'Union Nationale des Entraîneurs, Educateurs et Cadres Techniques du Football (UNECATEF), le Syndicat des Entraîneurs et Educateurs de Rugby à XV, (TECH XV), le Syndicat des Coachs de Basket (SCB) et le groupement des Entraîneurs professionnels de Handball (7 MASTER) et Syndicat des entraîneurs, éducateurs de volley-ball (SEEV) et l'Organisation des Professionnels des Arts Martiaux (OPAM).

L'objet de cette rencontre est l'élaboration d'un document présentant notre position sur les grands thèmes que sont : la profession règlementée, la gouvernance des institutions sportives, l'éthique et la responsabilité des acteurs, l'accompagnement et la formation adaptée au parcours professionnel des entraîneurs et des professionnels de l'encadrement sportif inscrits en tant que demandeur d'emploi ou encore, le rayonnement de la France à travers le sport et l'expatriation des entraîneurs.

Courant du mois de janvier nous vous diffuserons ce document qui sera envoyé à Madame La Ministre des sports, aux sénateurs et députés ainsi qu'aux représentants du mouvement sportif.



Le crédit d'impôt pour les adhérents non-imposables ? (Information CFDT)

La CFDT s'était réjouie du vote par le Sénat d'un amendement à la loi de finances créant un crédit d'impôt pour les salariés adhérents à un syndicat et qui ne sont pas imposables. Elle attendait du Parlement que cette mesure d'équité soit adoptée définitivement.

Malgré le rejet du projet de loi de finances par le Sénat, cette adoption est désormais en bonne voie puisque **l'Assemblée nationale a introduit ce crédit d'impôt dans le projet de loi de finances rectificatif** en votant un amendement déposé par le gouvernement.

C'est ainsi une très ancienne revendication de la CFDT qui doit se concrétiser dès l'imposition des revenus de 2012. La CFDT se félicite de cette incitation à rejoindre une organisation syndicale. Elle entend la mobiliser pour renforcer ses liens avec les salariés grâce des adhérents plus nombreux.



Congés des joueurs (deuxième partie de saison)

Les fêtes de fin d'année étant passées avec les congés imposés (voir Newsletter 48), nous vous rappelons ici les obligations de congés des joueurs pour cette deuxième partie de saison (TOP 14, PRO D2 et Fédérale 1)



Les joueurs de TOP 14

Une Période « B » : le début de cette période est fixé au **1er janvier 2013** inclus et la fin de cette période au **5 mai 2013** inclus (le départ en congés pouvant intervenir au plus tard le 29 avril 2013 inclus)



Les joueurs de PRO D2

Pour les joueurs n'ayant pas encore bénéficié d'une semaine de congés depuis le début de la saison, en dehors des congés de fin d'année.

Une Période de congés « individuelle » dénommée « A » : d'une Semaine, fixée individuellement ou collectivement pour chaque Joueur au sein de chaque Club. Le début de cette période « A » est fixé au **3 septembre 2012** et la fin de cette période au **5 mai 2013** inclus (le départ en congés pouvant intervenir au plus tard le 29 avril 2013 inclus).



Les joueurs de Fédérale 1

Pour les joueurs n'ayant pas encore bénéficié d'une semaine de congés depuis le début de la saison, en dehors des congés de fin d'année.

Une période d'une semaine au minimum entre le 22 octobre 2012 et le 17 mars 2013 inclus - identique pour tous les joueurs de l'effectif - à l'initiative de chaque Club et avec un préavis d'un mois. Le départ en congés devra donc intervenir au plus tard le 10 mars 2013.

Toute l'équipe de TECH XV vous présente ses vœux pour cette nouvelle année 2013 !!!



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR WWW.TECHXV.ORG